



ARRETE DU PRESIDENT
N° 190609

OBJET : FERMETURE DE LA PISCINE ROBERT PREAULT A CHELLES POUR DES TRAVAUX ET ARRET TECHNIQUE DU 25 NOVEMBRE 2019 AU 6 JANVIER 2020.

LE PRESIDENT,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU L'arrêté préfectoral n°2015/DRCL/BCCCL/99 du 27 novembre 2015 portant création de la communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne, résultant de la fusion des communautés d'agglomération « Marne et Chantereine », « Marne-la-Vallée / Val Maubuée » et « Brie Francilienne »,

CONSIDERANT La nécessité de fermer la piscine Robert Préault à Chelles pour effectuer des travaux nécessaires au fonctionnement de l'équipement ainsi que l'arrêt technique obligatoire,

ARRETE

La fermeture de la piscine Robert Préault à Chelles du lundi 25 novembre 2019 au lundi 6 janvier 2020 pour effectuer des travaux nécessaires au fonctionnement de l'équipement ainsi que l'arrêt technique obligatoire.

DIT QUE Madame la Directrice Générale des services de la Communauté d'Agglomération de Paris-Vallée de la Marne est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Torcy, le 14 juin 2019

Pour extrait conforme au Registre des arrêtés
Transmis à la Sous-Préfecture de Torcy le : 17 JUIN 2019
Publié ou notifié le : 17 JUIN 2019

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,


Paul MIGUEL

Communauté d'Agglomération
Paris-Vallée de la Marne
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy
77207 MARNE LA VALLEE Cedex 1
Tél. : 01.60.37.24.24
Fax : 01.60.37.24.24

Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois.

Accusé de réception en préfecture
077-200057958-20190614-190609ARR-AR
Date de télétransmission : 17/06/2019
Date de réception préfecture : 17/06/2019